



Réaménagement du port Camille Rayon – Vallauris Golfe Juan

Annexe A : Compatibilité avec les plans de gestion



Mars 2025

Table des matières

1. Plan Local d'Urbanisme	3
2. Plans de prévention des risques naturels	4
3. Carte des réseaux.....	9
4. Document Stratégique de façade	11
5. SDAGE.....	12

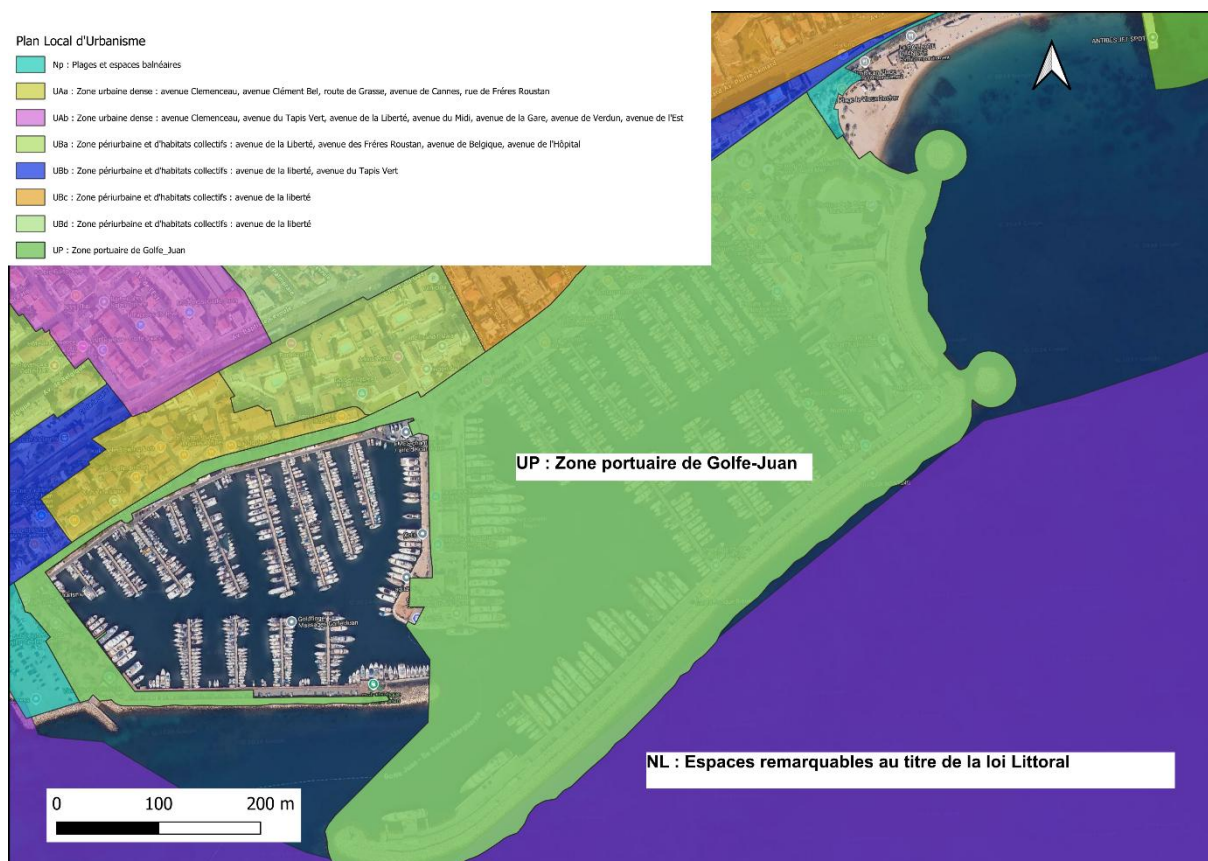
Liste des figures

Figure 1: PAC submersion marine	7
Figure 2: Carte des vocations de la façade maritime méditerranéen	11
Figure 3: DSF - Zone Riviera.....	11
Figure 4: Masse d'eau FRDC08e	12

1. Plan Local d'Urbanisme

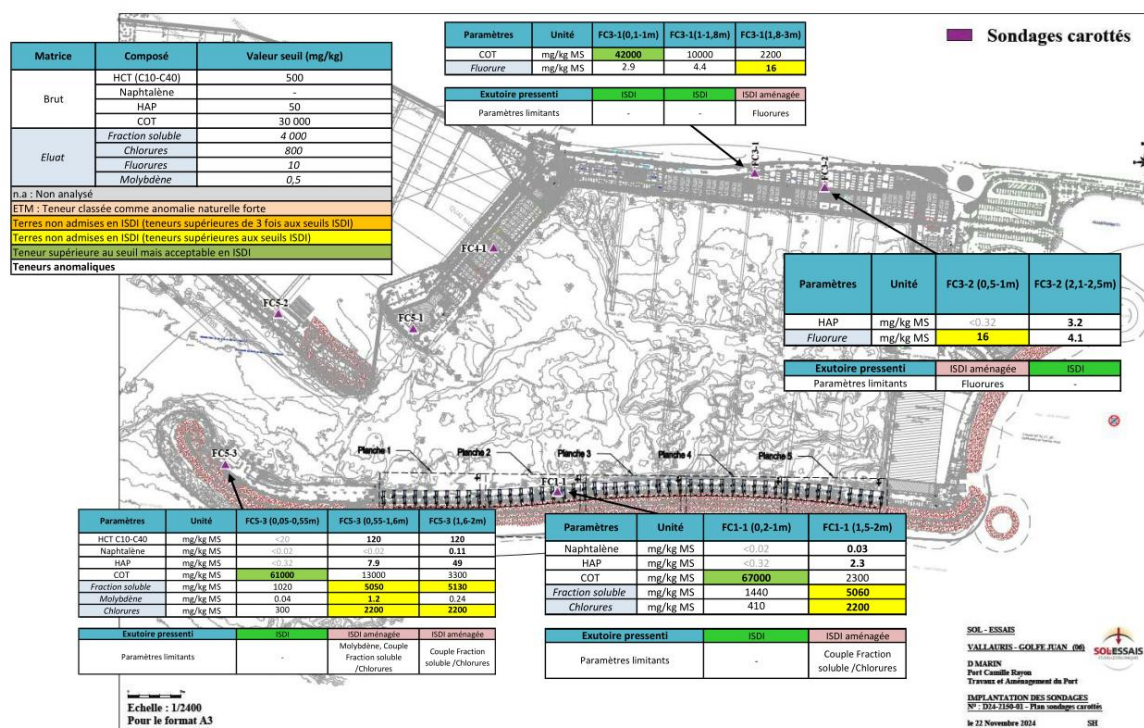
Le projet est localisé sur la zone Up, correspondant à la zone portuaire de Golfe-Juan et à proximité de la zone NL (Espaces remarquables au titre de la loi littoral), sous-secteur de la zone N correspondant aux zones naturelles du territoire communal.

Le règlement applicable à la zone UP est disponible en annexe B.



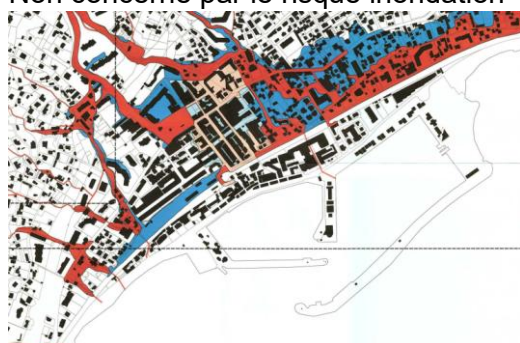
2. Plans de prévention des risques naturels

La commune de Vallauris-Golfe-Juan est confrontée à plusieurs risques : sismiques, mouvements de terrains, inondation, incendies de forêt, côtiers (submersion marine), retrait et gonflement des argiles. Elle est également soumise au risque technologique de pollutions des sols.

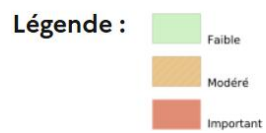
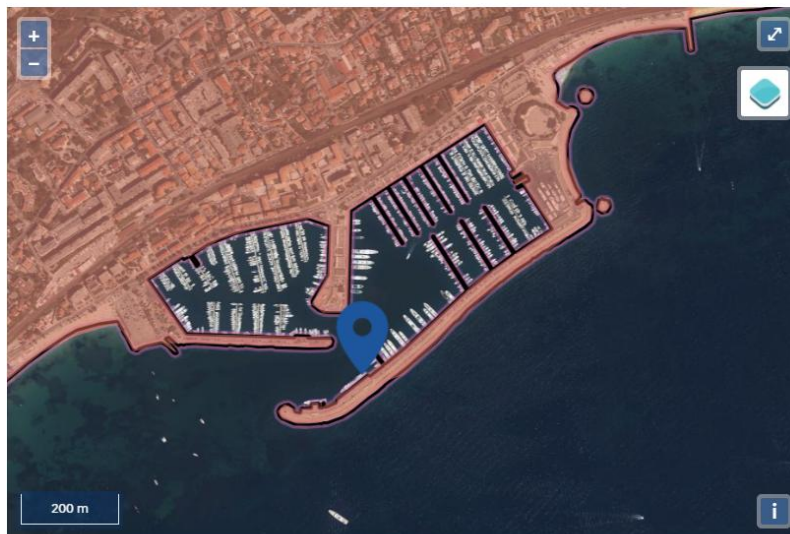


Le port est concerné par le risque radon (important), un potentiel risque de pollution des sols (à confirmer par le Bureau d'Etudes Géotechniques), une sismicité modérée, retrait et gonflement des argiles (modéré) comme indiqué sur les cartes ci-dessous.

Non concerné par le risque inondation



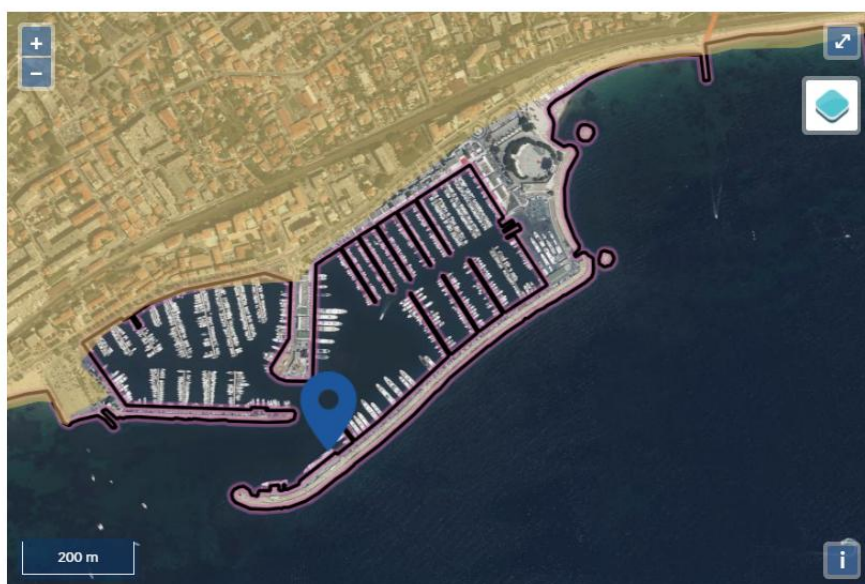
Carte du potentiel radon par commune



Carte de l'aléa sismique en France



Carte de l'exposition au retrait-gonflement des argiles en France



Légende :

- Faible
- Modéré
- Important



Légende :

- Zones des servitudes d'utilité publique
- Zones des secteurs d'information sur les sols
- Localisations des sites industriels
- Zones des sites industriels
- Localisation des anciens sites industriels et activités de service
- Zones des anciens sites industriels et activités de service

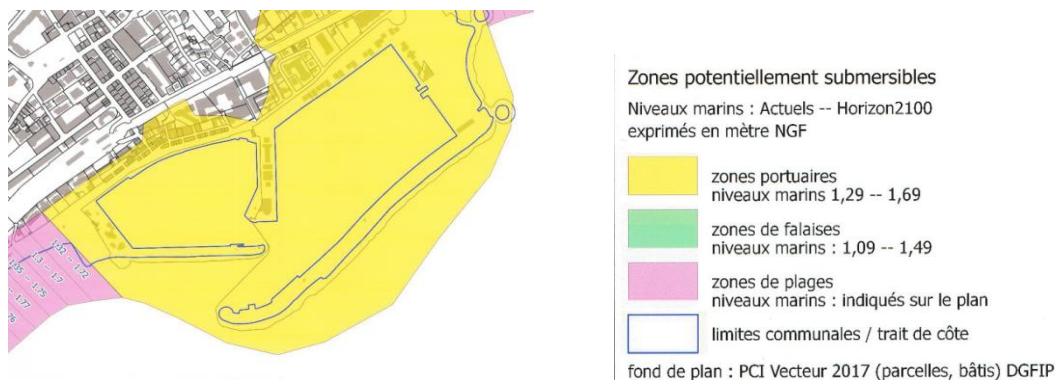
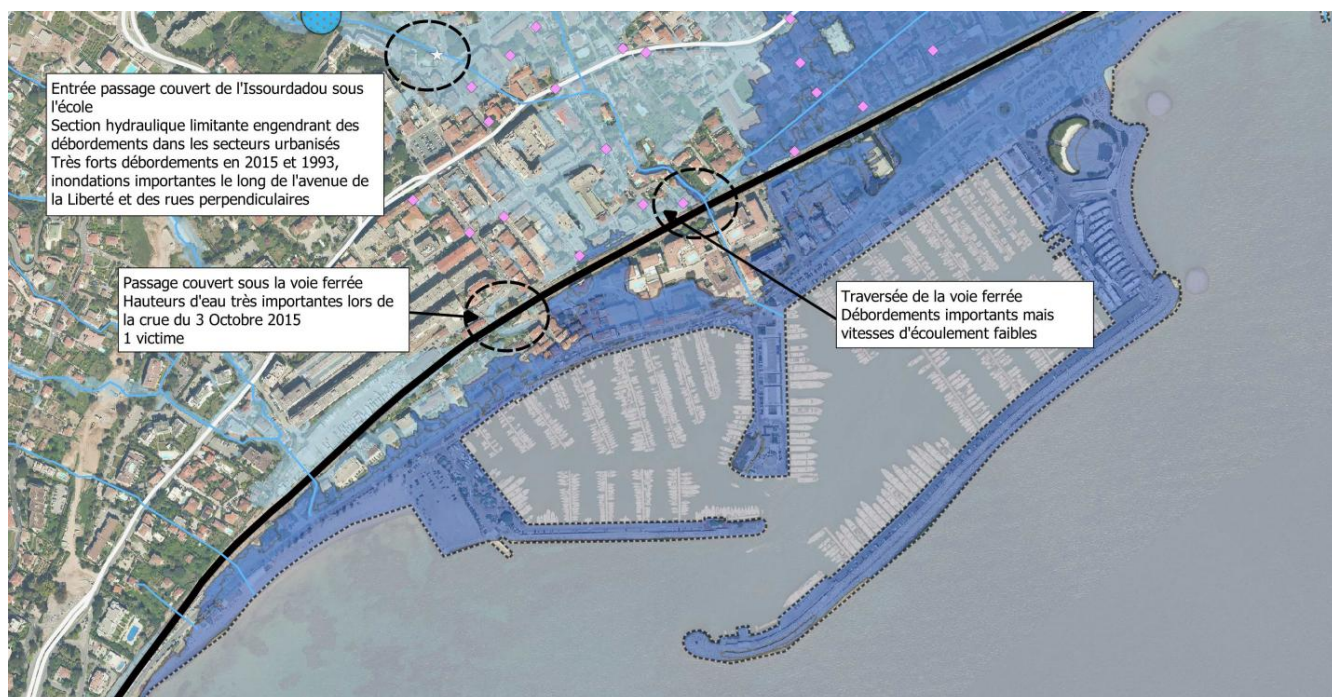
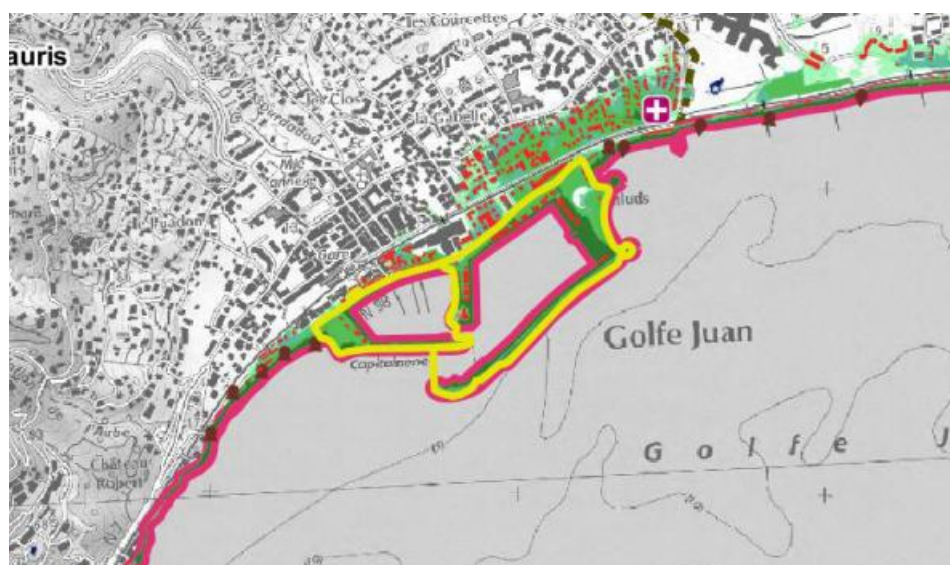


Figure 1: PAC submersion marine

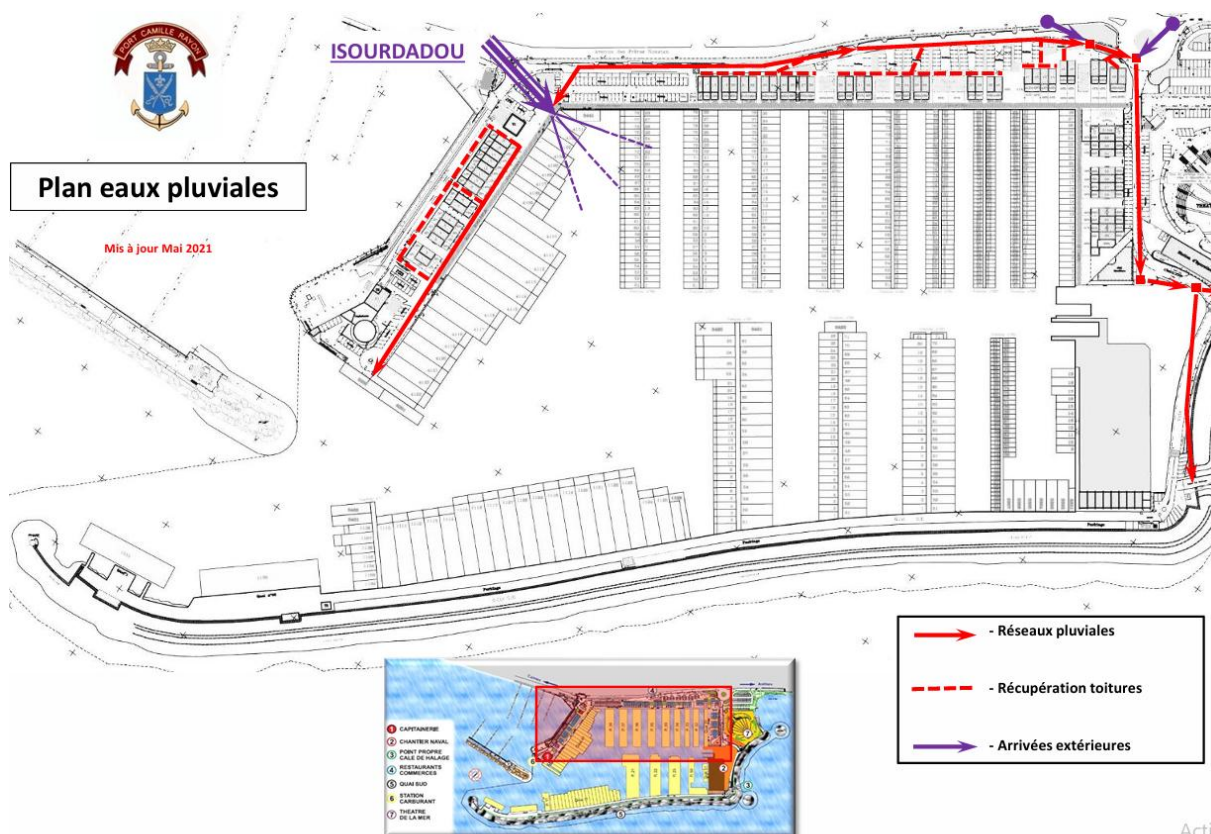
Les travaux prévus n'auront aucun impact sur les risques naturels existants. Le risque de submersion a été étudié et pris en compte dans les études hydrodynamiques.



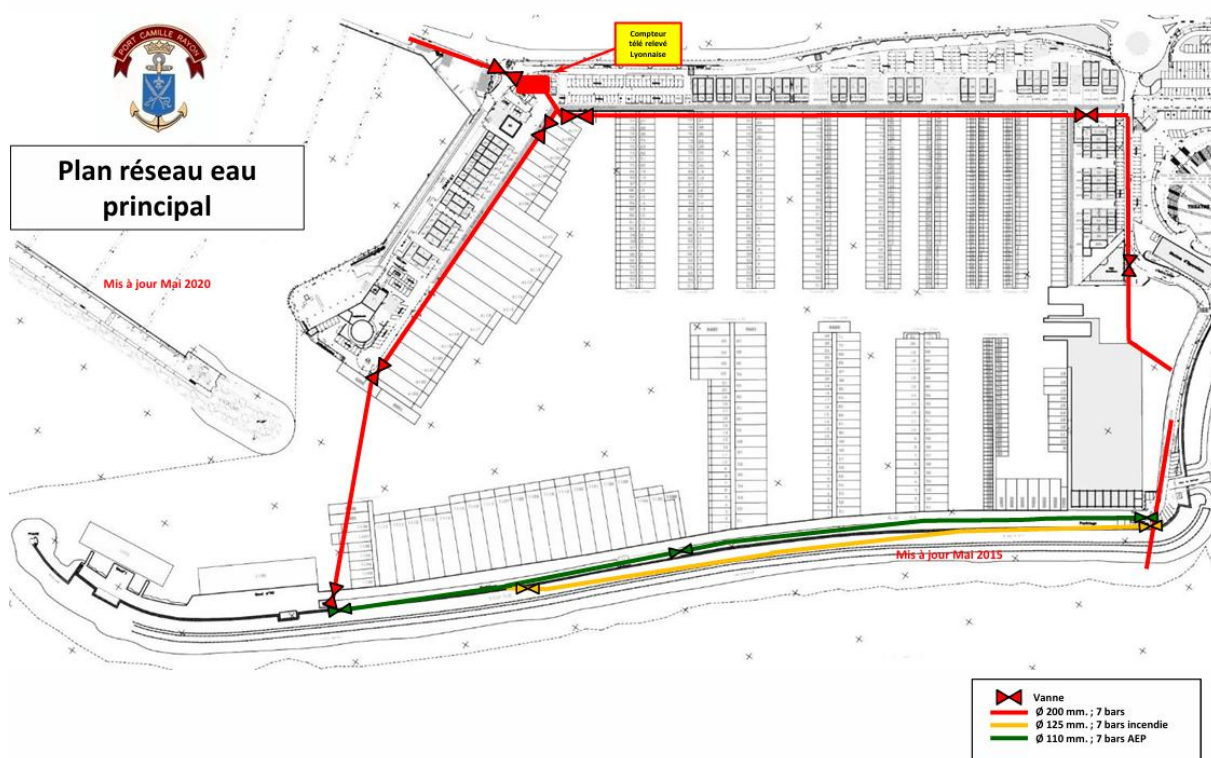


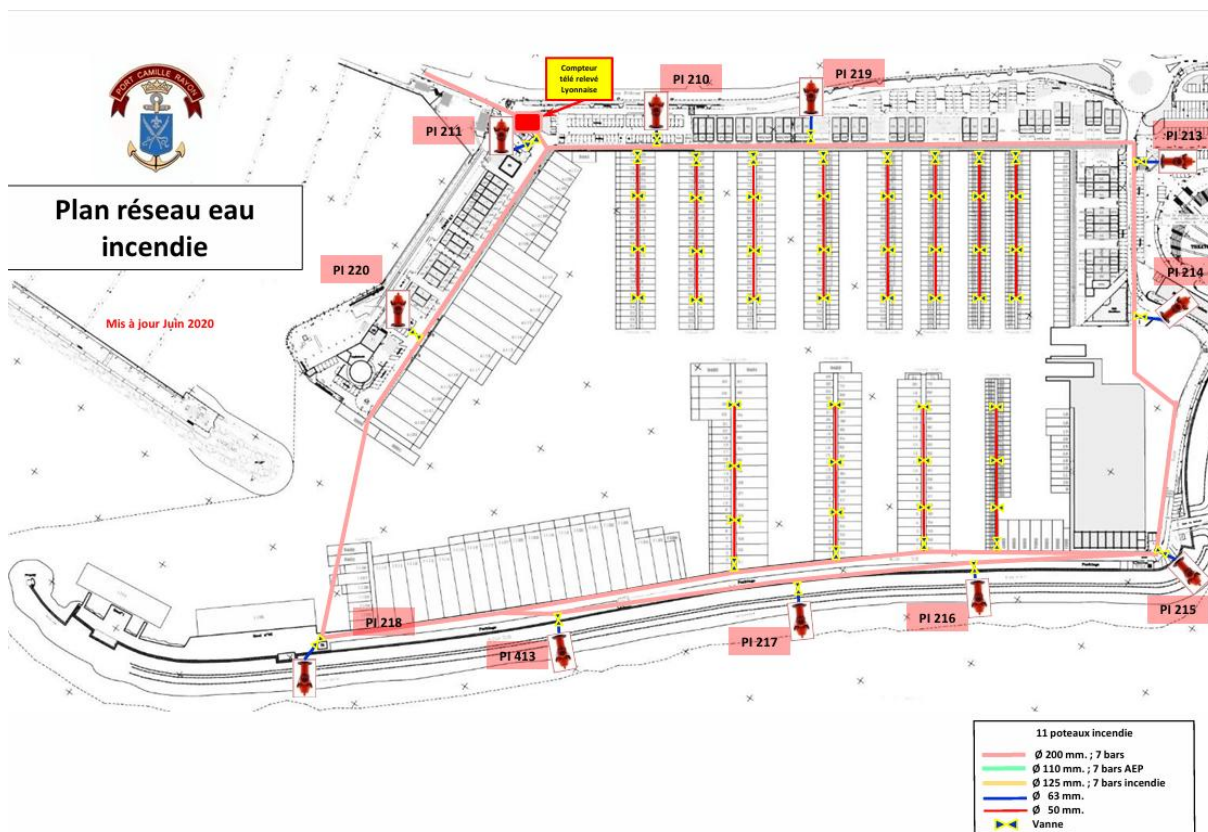
- Lit mineur**
- Probabilité de crue**
- Forte probabilité
 - Moyenne probabilité avec prise en compte du changement climatique
 - Moyenne probabilité
 - Faible probabilité
- Protection**
- Ouvrage de protection
- Enjeux**
- Bâtiment
 - Surface d'activité économique
 - Limite de zone de protection naturelle
 - Etablissement hospitalier
 - Etablissement d'enseignement
 - Camping
 - Etablissement classé IPPC
 - Station d'épuration (> 2000 EH)
 - Transformateur électrique
 - Installation d'eau potable
 - Gare
 - Aéroport
 - Etablissement pénitentiaire
 - Patrimoine culturel
 - Autre établ. sensible à la gestion de crise
 - Etablissement utile à la gestion de crise
- Réseaux**
- Autoroute, quasi-autoroute
 - Route, liaison principale
 - Voie ferrée principale
- Découpage administratif**
- Périmètre du TRI
 - Limite de commune

3. Carte des réseaux



Activ
Accéd





4. Document Stratégique de façade

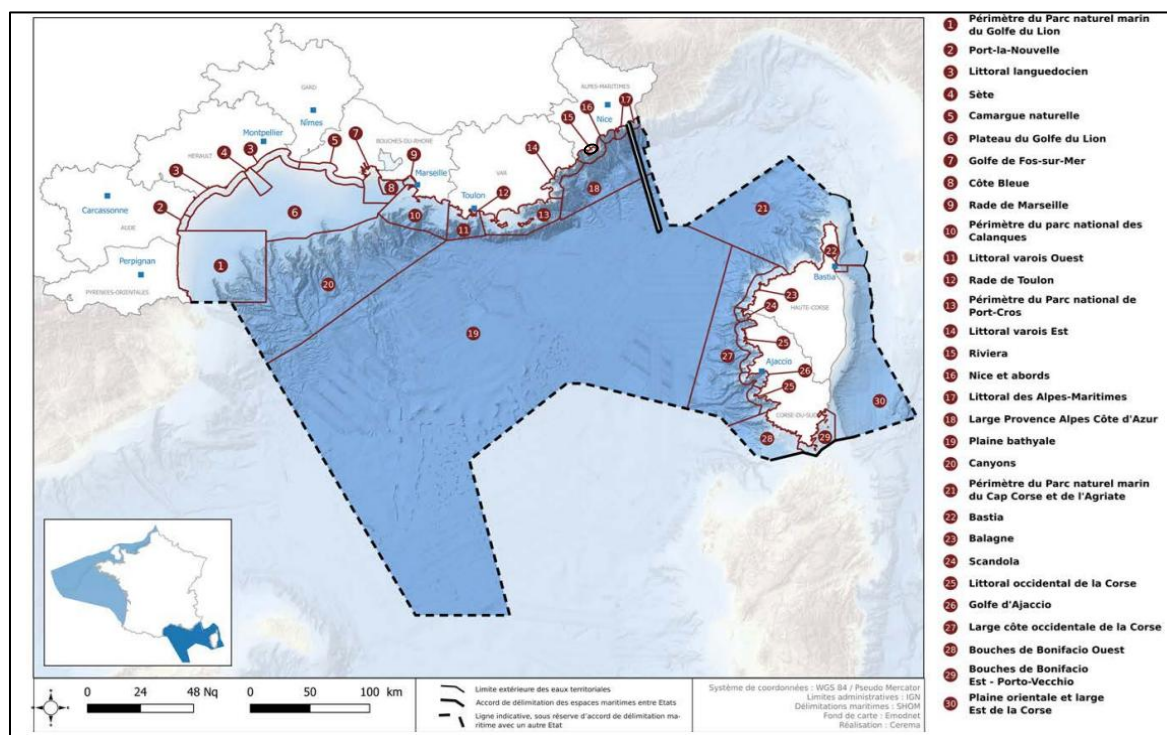


Figure 2: Carte des vocations de la façade maritime méditerranéenne

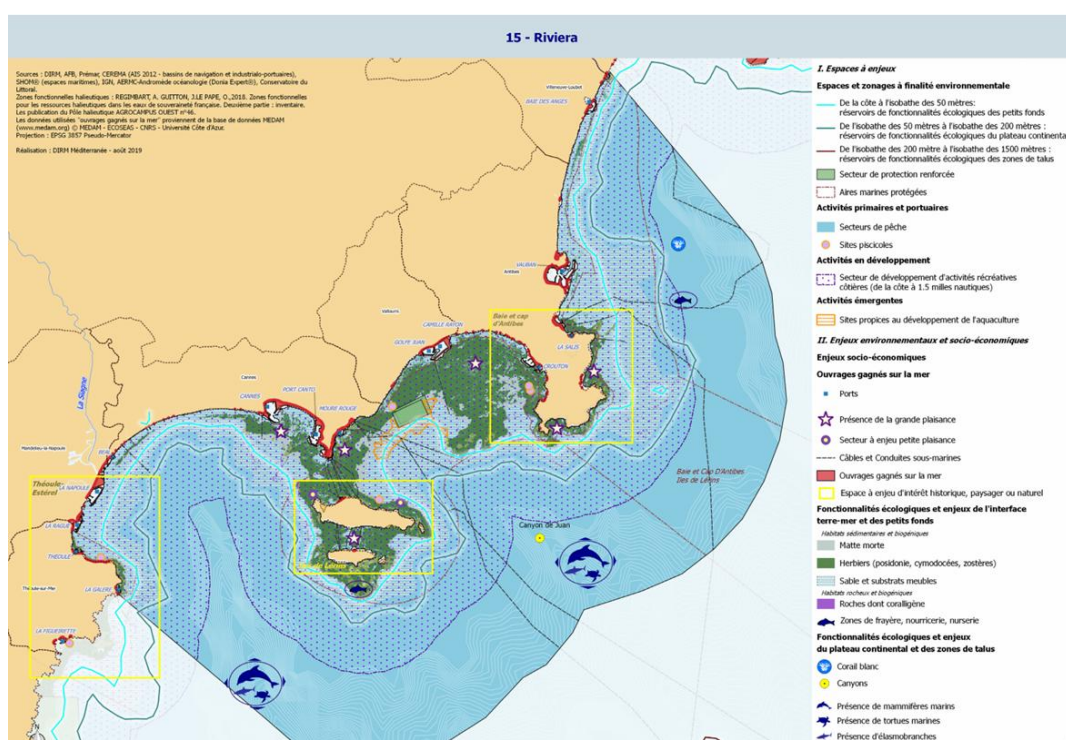


Figure 3: DSF - Zone Riviera

5. SDAGE

La partie concernée par les travaux est le golfe des Lérins LP-15-92, et la masse d'eau FRDC08e Pointe de la Galère – Cap d'Antibes.



Figure 4: Masse d'eau FRDC08e

		Objectif d'état écologique					Objectif d'état chimique					
Code masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Catégorie de masse d'eau	Statut	Objectif d'état	Echéance	Motifs en cas de recours aux dérogations	Éléments de qualité faisant l'objet d'une adaptation	Objectif d'état	Echéance avec ubiquiste	Echéance sans ubiquiste	Motifs en cas de recours aux dérogations	Paramètres faisant l'objet d'une adaptation
Golfe des Lérins - LP_15_92												
FRDC08e	Pointe de la Galère - Cap d'Antibes	Eaux côtières	MEN	Bon état	2027	FT, CN		Bon état	2015	2015		
Golfe des Lérins - LP_15_92												
Pression dont l'impact est à réduire significativement										Objectifs environnementaux visés		
Pollutions par les nutriments urbains et industriels												
ASS0302	Réhabiliter et ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées hors Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)											
Pollutions par les substances toxiques (hors pesticides)												
IND0901	Mettre en compatibilité une autorisation de rejet avec les objectifs environnementaux du milieu ou avec le bon fonctionnement du système d'assainissement récepteur											
Altération par les activités maritimes												
MIA0701	Gérer les usages et la fréquentation sur un site naturel											

Pression à traiter :

La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) définit le "bon état" d'une masse d'eau de surface lorsque l'état écologique et l'état chimique de celle-ci sont au moins bons. L'état écologique d'une masse d'eau de surface résulte de l'appréciation de la structure et du fonctionnement des écosystèmes aquatiques associés à cette masse d'eau (SDAGE 2022-2027 du Bassin Rhône Méditerranée).

Dans le cadre du **réaménagement du port Camille Rayon**, plusieurs actions sont prévues afin de réduire les impacts sur la qualité des eaux :

- **Mise aux normes du traitement des eaux circulées** (drainage des surfaces imperméabilisées, gestion des eaux pluviales et des eaux issues des différentes activités du port).
- **Amélioration des infrastructures du chantier naval**, avec notamment la suppression des sources potentielles de pollution., ainsi que la **création d'une centrale de traitement des eaux de la plateforme**, visant à limiter les rejets polluants et à améliorer la qualité des eaux du port.

→ Le projet est cohérent avec les objectifs fixés par le SDAGE 2022-2027 du Bassin Rhône Méditerranée.